

Envoyé en préfecture le 29/04/2024 Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29.04.2024

ID: 022-200067981-20240416-DEL2024_04_095-DE

Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 16 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOETE Cécile; BOULANGER Servane; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à DUMAIL Michel; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; JOBIC Cyril à SCOLAN Marie-Thérèse ; KERHERVE Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Tugdual à LE GOFF Philippe ; MOZER Florence à ROLLAND Paul; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick.

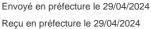
Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; CONNAN Guy; DUPONT Frédéric; HERVÉ Gildas; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LOZAC'H Claude; PIRIOU Claude; QUENET Michel; RASLE-ROCHE Morgan; SALOMON Claude; VAROQUIER Lydie; ZIEGLER Evelyne.

ulaires - 43 si	appieants
J	ulaires - 43 sı

Présents	60
Procurations	09
Votants	69
Absents	19

Date d'envoi de la convocation : Mercredi 10 avril 2024 Secrétaire de séance Yannick ECHEVEST



Publié le 29.04.2024

ID: 022-200067981-20240416-DEL2024_04_095-DE

Délibération

DEL2024-04-095

INDEXATION DES TARIFS DES TERRAINS EN ZONE D'ACTIVITÉS SUR L'INFLATION

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération affirmant dans son Axe 2 son souhait de « s'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises » ;

Vu la délibération n°DEL2021-07-124 du Conseil d'agglomération du 6 juillet 2021 portant sur la revalorisation des prix de cession en zones d'activités ;

Considérant les taux d'inflation retenus par l'INSEE de +1,6 % en 2021, de +5,2 % en 2022, et de +4,9 % en 2023 ;

Il est proposé au Conseil d'agglomération de valider le principe d'indexation des prix des terrains en zone d'activités sur l'inflation, et, à ce titre, de valider les nouveaux tarifs de commercialisation des terrains en zone d'activités qui rentreront en application à compter du 1^{er} Juin 2024 :

Zones d'activités du Courjou (Bourbriac), de Keriolet (Bourbriac), et de Kerguiniou (Callac)	13 euros HT/m²
Zones d'activités de Kerbol (Belle-Isle en Terre), de Nénes (Louargat), de Coat Yen (Bégard), et de la Croix Blanche (Squiffiec)	17 euros HT/m²
Zone d'activités de Keranfeuillen (Tréglamus)	20 euros HT/m ²
Zones d'activités de Poul-Vran (Plouisy) et de Kérizac (Plouisy)	22 euros HT/m ²
Zones d'activités de Keravel (Plouézec), de Kernillien Park Ar Brug (Plouisy), et de la Petite Tournée (Yvias)	28 euros HT/m²
Zone d'activités de Kergré Ouest (Ploumagoar) et de Rucaër (Pabu)	34 euros HT/m ²
Espace commercial de Saint-Loup (Pabu)	39 euros HT/m ²

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide le principe d'indexation des tarifs des terrains en zone d'activités sur le taux d'inflation annuel;
- Valide les propositions de tarifs évoqués, ci-dessus, applicables au 1^{er} juin 2024;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président, Vincent LE MEAUX

Samuel And Andrews

Le Secrétaire de séance, Yannick ECHEVEST